

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SAÔNE

26, rue de la mairie / 25660 Saône

Tel : 03 81 55 71 67

Saône, le 2 mars 2023

## Compte-rendu du conseil d'école du mardi 28 février 2023

### Présents :

M. Gable, adjointe à la vie scolaire à la mairie de Saône

A. Guyot, I. Haboubi, F. Heubang, A. Marquette, C. Gruet, B. Zupancic, représentants de parents d'élèves

V. Marso, E. Masnada, F. Parisot, A. Piquerey, B. Sauvegrain, E. Taillard, D. Gros Lambert, F. Thibault, enseignants

S. Sauget et Q. Vircondelet, directeurs du périscolaire

### Excusés :

L. Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale

G. Lab, D Prost, A. Garcia, enseignants

Secrétaire : V. Marso

### 1. Effectifs et inscriptions :

#### -Prévision d'effectif

• Effectif actuel : **211 élèves**

Récemment 4 inscriptions (2 CP et 2 CM1) et 1 radiation (CE1).

• Effectif prévisionnel pour l'année 2023/2024 : **190 élèves** (départ de 53 CM2, arrivée de 32 CP inscrits en maternelle). 4 places du dispositif ULIS seront libérées, ce qui implique certainement l'inscription de 4 élèves supplémentaires.

L'école et la commune ont été informées par le DASEN que la prévision d'effectif pour 2023/2024 engagera l'école élémentaire à fermer une classe. Il y aura donc un poste d'enseignant en moins l'année prochaine. Les élèves seront répartis sur 9 classes au lieu de 10 avec une moyenne d'environ 24 élèves par classe. C'est Madame Sauvegrain qui sera concernée par la fermeture.

#### -Inscriptions pour la rentrée 2023/2024 pour les enfants nés en 2017

Elles concernent les enfants nés en 2017 inscrits actuellement en maternelle et les élèves nés avant 2017 scolarisés jusqu'alors dans une autre école.

Les inscriptions se feront en mairie du 1<sup>er</sup> mars au 6 juin 2023.

L'école maternelle a transmis aux parents des futurs élèves de CP le courrier explicatif ainsi que la fiche de renseignements à compléter.

La mairie communiquera aussi la procédure et le délai d'inscription sur le site internet de la commune, sur ses réseaux sociaux, sur le magazine SaôneActu et au relais d'assistantes maternelles.

### 2. Fonctionnement de l'école : sécurité

#### a. Exercice « anti-intrusion »

Un exercice académique « anti intrusion » a eu lieu le mardi 13 décembre 2022. Les élèves avaient été informés du scénario et des consignes de mise en sécurité dans chaque classe lors d'une intrusion, mais la date et l'horaire restaient secrets pour les personnels de l'école comme pour les élèves. Au signal silencieux (descente des volets électriques), toutes les classes présentes ont respecté la mise à l'abri sous les tables. L'exercice s'est déroulé correctement. Les classes de Madame Lab et de Monsieur Gros Lambert étaient absentes au moment de l'exercice.

### b. Exercice incendie

L'ensemble des exercices réalisés est consigné dans le registre de sécurité.

- L'exercice incendie du 2<sup>ème</sup> trimestre a été réalisé le vendredi matin 23 février 2023.  
Les enseignants étaient prévenus mais pas les élèves.
- Temps d'évacuation : 1 minute 42 secondes (durée de l'exercice du premier trimestre : 1 min 39 sec).
- Bilan : Évacuation efficace, rapide et dans le calme.
- Amélioration à apporter : fermer toutes les portes et les fenêtres de classe.

### 3. Projets pédagogiques

#### ✓ Activités réalisées :

##### \* Enseignement de la balle ovale

Les 4 classes de CM ont poursuivi jusqu'en décembre la séquence d'enseignement de balle ovale commencée en septembre avec Monsieur Damien Benay, intervenant professionnel du comité régional de rugby.

##### \* Enseignement de la natation

→ De septembre à décembre, les élèves des 4 classes de CM1 et CM2 ont reçu un enseignement de la natation à la piscine de Valdahon au cours de 9 ou 10 séances selon les classes.

→ Les élèves des classes de CE1/CE2 et CE2 ont débuté l'enseignement de la natation à la rentrée de janvier. La séquence à la piscine de Valdahon durera 10 séances jusqu'au mois de mars.

##### \* Enseignement du patin sur glace

→ Les élèves de CM1 et CM2 ont reçu un enseignement en patin sur glace au cours de 6 ou 7 séances selon les classes, à la patinoire Lafayette de Besançon, les mardis ou jeudis de septembre à novembre 2022.

→ Les classes de CE1 et CE2 se sont également déplacées à la patinoire Lafayette pour 7 séances d'enseignement du patin sur glace les vendredis de novembre à janvier 2023.

→ Les 2 classes de CP s'y rendront 7 fois également entre février et mars 2023.

##### \* Carnaval

Mardi 21 février, après la récréation de l'après-midi, l'école a fêté mardi gras. Les élèves de chaque classe ont défilé devant les autres classes. Un goûter a ensuite été organisé avec des beignets apportés par les élèves de cycle 2 et des boissons offertes par l'école.

##### \* Théâtre Les 2 scènes

*Le ballon rouge*, un ciné-concert, a été joué à l'école le mardi 17 janvier dans le cadre du théâtre *Les deux scènes*. Les 4 classes de CP, CE1 et CE1/CE2 y ont assisté.

##### \* Projet comédie musicale Émilie Jolie

La comédie musicale « *Émilie Jolie* » est en cours de préparation. Anne-Sylvie Monot, enseignante à l'école de musique du plateau intervient tous les lundis à l'école pour préparer les chants et la mise en scène avec les différentes classes. Les élèves mémorisent les chants en classe.

##### \* Sensibilisations par l'infirmière scolaire

Madame Hélène Lamy, infirmière scolaire est intervenue auprès de tous les élèves de CP à CM1 pour les sensibiliser au respect de leur corps et de leur intimité. Les élèves de CM2 avaient déjà assisté cette prévention l'année scolaire dernière.

\* L'Équipe Mobile de Sécurité (EMS) a remplacé la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ). D'anciens gendarmes sont intervenus les lundi 20 et mardi 21 février auprès des élèves des 4 classes de CM sur la thématique du harcèlement et des violences.

##### \* Vente de photos scolaires

Elle a eu lieu au cours du mois de décembre 2022. Les bénéfices ne sont pas encore connus.

Des parents ont fait part de leur mécontentement aux enseignants. Malgré des arrangements trouvés par le photographe, d'importants frais de port ont été appliqués alors qu'ils n'étaient pas anticipés. Certains regrettant que ces sommes ne contribuent pas aux bénéfices pour l'école.

La collaboration avec un autre professionnel sera envisagée l'année prochaine.

**Merci aux parents qui accompagnent les classes lors les sorties scolaires.**

## ✓ Projets à venir :

### \* Théâtre Les 2 scènes :

Au théâtre de l'Espace de Besançon :

- Théâtre d'ombres *Natchav* les jeudi 2 et vendredi 3 mars pour les classes de CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2
- *Le tableau*, peintures cinématographiques, lundi 3 avril à destination des CM2 de Mesdames Lab et Masnada
- *Terairofeu*, représentation théâtrale, jeudi 27 avril pour les élèves de CE1 et de CE1/CE2
- *Je suis Tigre*, représentation théâtrale, lundi 15 mai, pour les élèves des deux classes de CP.

### \* Ski Plaine

Si les conditions d'enneigement le permettent, les classes de CM2 de Madame Lab et de CM1 de Monsieur Gros Lambert se rendront au Préponcet de Mouthe pour 3 journées de ski de fond dans le cadre du projet « ski plaine » les mardis 7, 14 et 21 mars.

Les 3 sorties au Préponcet prévues en janvier pour les classes de CM de Madame Masnada et de Monsieur Thibault ont été annulées en raison du manque de neige.

### \* Golf

Les 4 classes de CM recevront un enseignement de golf avec du matériel prêté par la ligue. Deux classes iront au golf de la Chevillotte le vendredi 23 juin et les deux autres le vendredi 30 juin.

### \* USEP

4 classes sont affiliées à l'USEP : les 2 CP, le CE1 et le CE2.

- Activités d'orientation à la Citadelle de Besançon le mardi 4 avril.
- Activités d'orientation au musée des Maisons comtoises de Nancray le lundi 24 avril.
- Randonnée à Gonsans le jeudi 6 juillet.
- La course d'orientation à Valdahon (Participation de LearnO) n'aura finalement pas lieu.

### \* JMF (Jeunesses Musicales de France) :

→ Spectacle musical *La d'dans y a* proposé pour les élèves des 4 classes de CM. La date du concert reste à définir mi-mai ou début juin.

→ Spectacle musical *Je m'appelle Soléa* prévu en mars pour 2 classes de cycle 2 n'aura finalement pas lieu. Une date ultérieure pourra être proposée.

### \* Projet comédie musicale *Émilie Jolie*

Deux représentations seront données les mardis 27 juin et 4 juillet 2023 à la salle du Marais. Chaque élève n'assistera qu'à l'une d'elles.

## 4. Questions diverses :

### \* Réflexion autour de la détention de portables, de montres connectées et autres à l'école

Actuellement, le règlement intérieur interdit la présence de ce type d'objets à l'école.

Il est pourtant constaté que des élèves portent des montres connectables voire connectées, que des portables peuvent se trouver dans les cartables, etc... L'école ne peut pas ignorer leur usage par les élèves. Parallèlement, des demandes de parents ont été formulées afin de tolérer leur détention.

Tous soulèvent les difficultés auxquels les élèves et les enseignants risquent d'être confrontés. La détention de ce type d'objets encouragera les élèves à les utiliser dès que cela leur sera autorisé (devant l'école par exemple). Souvent sans connaître les règles de bon usage, notamment le droit à l'image, les contenus adaptés, les addictions associées... Cela engendrera aussi des jalousies et des querelles possibles entre élèves. Ces derniers seront tentés de transgresser les règles.

Pourtant l'école souhaite essayer d'apporter une réponse à cette problématique et réfléchit à adapter son règlement intérieur en conformité avec la loi du 3 août 2018. Le conseil d'école est associé à cette réflexion. L'interdiction portera sur l'utilisation de téléphones, montres ou autres dans l'enceinte de l'école mais elle n'empêchera pas leur détention s'ils sont éteints et rangés dans le lieu prévu à cet effet.

A l'arrivée des élèves, il pourrait être envisagé de faire déposer les objets connectables éteints dans une boîte dans chaque classe. Ils seraient repris à la sortie.

Bien que déconseillés, ces objets ne seraient tolérés qu'en y associant une déclaration des parents expliquant la détention de l'appareil et déchargeant l'école de toute responsabilité.

Le règlement intérieur devra le préciser. La sanction en cas de manquement au règlement devra y être consignée également.



Le conseil d'école permet d'étayer la réflexion sur le sujet. Les lignes du projet ne sont pas arrêtées. Des modifications au règlement intérieur seront suggérées au prochain conseil d'école. Il est rappelé qu'il est voté par le conseil d'école pour être adopté.

#### \* Décisions de la commission liée aux affaires scolaires

- La commune a effectué une demande de subvention au projet du Territoire Numérique Educatif (TNE) porté par le Doubs. Elle est en attente de validation. L'équipement numérique de chaque classe serait ainsi renouvelé. Les priorités exprimées par les enseignants portent sur l'installation d'un VPI, vidéoprojecteur interactif, ainsi que le renouvellement de l'ordinateur portable de chaque classe. Les équipements actuels (vidéoprojecteurs et portables) montrent dans toutes les classes des signes de vétusté.

Le photocopieur ne fait pas partie de l'équipement numérique. La mairie est sous contrat pour cet appareil pour un an encore. L'école précise que le SAV qui est de bonne qualité est souvent contacté. Néanmoins le photocopieur est ancien et son renouvellement, demandé maintenant depuis plusieurs années, semble inévitable.

- Tous les ans, les élèves de CM2 participent aux pistes routières qui ont pour but de former les enfants à la pratique du vélo en situation réelle sur la voie publique. Les élèves se voient notamment délivrer par des gendarmes l'autorisation de savoir rouler à vélo (SRAV). Jusqu'alors cette intervention était gratuite. Cette année, il est demandé aux mairies des frais d'engagement à hauteur de 150 Euros par classe. L'école envisage l'engagement des deux classes de CM2. La mairie n'octroiera pas de crédit exceptionnel pour cette inscription.

- L'équipe pédagogique souhaiterait engager l'ensemble des élèves dans un projet cirque pour l'année scolaire 2023/2024. L'école Chap'Chapo de Crottenay propose d'intervenir massivement auprès des classes durant 5 semaines afin d'enseigner les activités circassiennes dans les conditions réelles d'un chapiteau. Le projet aboutirait sur une représentation des élèves aux parents. Une demande a été préalablement adressée à la mairie avec à l'appui une fiche technique pour l'installation du chapiteau à proximité de l'école au dernier trimestre (prévision : avril/mai 2024). Les contraintes imposées par le cahier des charges et le coût ont amené la commune à se prononcer défavorablement à ce sujet. Des éléments de précision sont apportés sur le projet. Il est prévu que la prestation soit prise en charge dans sa globalité par la coopérative scolaire. Les parents d'élèves pourront être sollicités pour l'installation et le démontage du chapiteau. La mise à disposition de la douche n'est que ponctuelle.

De plus, les créneaux des gymnases mis à disposition de l'école ne permettraient pas qu'un intervenant puisse enseigner les activités de cirque à tous les élèves de l'école.

La demande est donc réitérée à la mairie avec les nouveaux éléments.

Madame Gable explique que l'urbanisme devra se prononcer à ce sujet. Elle reprendra contact avec la directrice afin d'apporter une réponse suite à la future réunion qui aura lieu dans 15 jours.

#### \* Demandes formulées à la mairie

- Demande d'installation de 2 panneaux de basket dans la cour arrière du cycle 3 et changement d'un d'entre eux défectueux dans la première cour.

- Les arbres en pots pourront être déplacés pour répondre à l'organisation des végétaux discutée en début d'année scolaire avec l'équipe enseignante.

Le conseil d'école est informé que des arbres devraient être plantés à l'extérieur de l'école le long du grillage.

#### \* Programme culturel

- Le programme des expositions qui ont lieu dans le hall de la mairie sera diffusé aux enseignants. Des visites peuvent être organisées avec les élèves. Certains artistes se rendent disponibles pour y intervenir.

- Le théâtre des 2 scènes propose le spectacle *Arborescence* programmée le mardi 28 mars à 19h à l'Espace du Marais. Il est destiné à un public de plus de 10 ans. Une affiche pourra être positionnée sur le tableau à l'entrée de l'école.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 13 juin 2023 à 18h30.**

V. Marso,  
Secrétaire de séance



A. Piquerey,  
Directrice

